

**A.R.17.12.2009 (2x) En vigueur 1.3.2010
M.B. 20.1.2010**

■ [Modifier](#)

■ [Insérer](#)

■ [Enlever](#)

Article 20 - MEDECINE INTERNE

§ 1^{er}. Sont considérées comme prestations qui requièrent la qualification de médecin spécialiste dans une des disciplines relevant de la pathologie interne:

a) Les prestations relevant de la spécialité en **médecine interne (FA)**:

A.R. 17.12.2009 **M.B. 20.1.2010 pag. 2387**

...

[470455](#) 470466 Epuration extra-rénale réalisée pour insuffisance rénale aiguë par la technique d'hémodialyse, ou d'hémofiltration intermittente, ou réalisée pour le traitement d'une intoxication par la technique d'hémodialyse ou d'hémoperfusion ou réalisée pour le traitement d'une maladie liée à la présence de protéines endogènes toxiques par la technique de plasma filtration, par séance avec un maximum d'une séance par 24 h et un maximum de six semaines de traitement, y compris le matériel d'hémofiltration K 464

...

[470956](#) [470960](#) Echange plasmatique (ou plasmaphérèse thérapeutique) ou échange de cellules sanguines (ou cytophérèse thérapeutique) de minimum 1 volume sanguin au moyen d'un séparateur de cellules, matériel disponible inclus K 464

La prestation 470956-470960 ne peut pas être cumulée avec les prestations 470013-470024, 470271-470282, 470455-470466, 470470-470481, 470492-470503, 474331-474342 et 474714-474725.

...

A.R. 17.12.2009 **M.B. 20.1.2010 pag. 2389**

h) les prestations relevant de la spécialité en gériatrie :

...